



Cahier des charges location de salle pour les formations NRGy

Réf : AQdoc002-V1

Suivi	Nom	Date
Rédigé(s) par	Frank SALLES	05/09/2017
Modifié par		
Vérifié et approuvé par	Paul DEVAUX	10/09/2017

NRGy est une société de formation et de coaching, dont la mission est d'accompagner les managers, leaders et coachs dans le développement de leurs compétences.

Pour l'organisation de ses formations, NRGy loue des salles adaptées à la taille des groupes et aux modalités pédagogiques de chaque formation : travail en sous-groupe, dispositifs participatifs, training en binômes ou trinômes, ...

Nos besoins généraux sont les suivants :

- Vidéoprojecteur ou autre système de projection
- Wifi accessible pour les participants
- Possibilité de faire du thé ou du café
- Micro-ondes si possible
- Possibilité de déjeuner dans la salle (les participants apportent leur déjeuner)
- Amplitude horaire 9h-18h
- Proximité d'une station de métro et si possible d'un parking voitures
- Dispositifs de sécurité réglementaires, et notamment affichage dans les locaux, des consignes d'incendie et du plan de localisation des extincteurs et des issues de secours

Pour chaque location, un cahier des charges spécifique est transmis aux loueurs potentiels et décrit :

- La superficie nécessaire
- Les équipements spécifiques éventuellement demandés
- Horaires particuliers à certaines formations (notamment quand il y a des groupes de travail autonomes le soir)
- Nos salles sont toutes équipées d'un vidéoprojecteur et du wifi (les identifiants seront fournis par le formateur), et offrent la possibilité de faire du café ou du thé.